



Modalités d'accompagnement aux ACTIVITES EUROPAMOTO 2024 :

EUROPAMOTO asbl travaille en collaboration avec l'agence de voyage DEL-TOUR.

- Par séjour, nous évaluons au départ un quota de 10 chambres doubles, 5 twins et 12 simples, pour un groupe évalué à +/- 45 personnes (nombre non extensible).
- Une camionnette avec remorque est présente lors des activités pour le transport des bagages (gratuit) et l'assistance rapprochée locale de votre moto.
- EUROPAMOTO asbl se réserve le droit d'annuler une activité par manque de participants (< 20 personnes) et n'est en aucun cas responsable en cas d'empêchements de force majeure (grèves, travaux, attentats, météo, faillites d'agences ou des transporteurs, épidémies, pandémies, guerres, ...) , et dans ces cas : non remboursables.

Intéressé par un voyage ?

Premiers inscrits, premiers partis !

Merci de verser un acompte de 100 €/pers, afin " d'officialiser " votre réservation.

Il est demandé aux groupes d'amis de s'inscrire ensemble, question de logistique de chambres et de préciser leurs affinités entre eux (selon les disponibilités, bien sûr !)

Une assurance /assistance internationale rapatriement est obligatoire pour le pilote, le/la passager(e) et la moto. Une assurance annulation voyage est plus que conseillée.

Un document de premiers secours, très utile, sera également à compléter de même que notre charte et conditions générales obligatoires. Aucun document de route ne sera envoyé sans cette charte & conditions générales validée et signée.

Modalités :

1. **Une cotisation annuelle de 40 €** vous fera membre du club puis à l'inscription : 100 €/voyage/personne : inscriptions en ligne : www.europamoto.eu (remboursable au grand plus tard jusqu'à la publication du prix + 7 jours) puis 30% d'acompte à la publication du prix officialiseront votre réservation.
2. **le solde restant dû**, devra être payé au plus tard à J-45

NB : en versant votre acompte plus aucune somme ne sera plus remboursable !